

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2013	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2013	communautaires
		En exercice: 67
		Présents : 59
		Votants : 60

Séance du 30 septembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi trente septembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSEIJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Maryse BELLIAU PINTA
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir donné à Mme Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Très Haut Débit : prise de la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques »

OBJET : Très Haut Débit : prise de la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques »

VU l'article L1425-1 du CGCT,

CONSIDERANT la nécessité de transférer la compétence visée audit article, afin de simplifier la coordination des actions à mettre en œuvre avec celles du Département, notamment dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire,

CONSIDERANT l'adoption de la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques » :

- établissement et exploitation sur le territoire de l'EPCI des infrastructures (études, travaux,...) et des réseaux de communications électroniques au sens de l'article 32 du code des postes et télécommunications électroniques, en vue soit de leur mise à disposition, soit de leur exploitation directe ou par délégation,
- acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat des infrastructures et réseaux existants,
- mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants,
- réalisation d'actions d'animation et de promotion des technologies de l'information et de la communication,
- création et exploitation de services des technologies de l'information et de la communication.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2013,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

approuve le principe de la modification statutaire – aménagement de l'espace communautaire : incluant « réseaux et services locaux de communications électroniques »

modifie les statuts en complétant comme suit : Aménagement de l'espace communautaire : « Etude sur le développement du très haut débit ainsi que sa mise en œuvre pour le territoire, incluant « réseaux et services locaux de communications électroniques » :

- établissement et exploitation sur le territoire de l'EPCI des infrastructures (études, travaux,...) et des réseaux de communications électroniques au sens de l'article 32 du code des postes et télécommunications électroniques, en vue soit de leur mise à disposition, soit de leur exploitation directe ou par délégation,

- acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat des infrastructures et réseaux existants,
- mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants,
- réalisation d'actions d'animation et de promotion des technologies de l'information et de la communication,
- création et exploitation de services des technologies de l'information et de la communication.

autorise le président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme
Le Président,
Nicolas SORET

*Pour le Président,
Le Délégué,*

Date de réception
par la Préfecture : 15/10/2013

date de publication : 15/10/2013



A large, stylized handwritten signature in black ink.



